

DSDA

LIVRET D'ACCUEIL ÉTUDIANT.E.S

Licence 1 STAPS

2026-2027



Accueil physique tous les matins

De 7h45 à 12h15 | 04.38.38.84.26

DSDA - Campus Briffaut

38 rue Barthélémy de Laffemas à VALENCE

UGA
DSDA 
DÉPARTEMENT DES SCIENCES Université
DRÔME-ARDÈCHE Grenoble Alpes

SOMMAIRE

1 **Applis étudiantes** _____ p.4

Informations administratives

L'intranet Léo

L'appli Campus UGA

2 **Votre parcours de formation** _____ p.10

Qui contacter ?

Les lieux des enseignements

Contenu de la L1 STAPS

— UE 12 et UE 22: spécialités sportives et artistiques ouvertes à Valence

— Constitution des groupes

La L1 STAPS L.AS: Licence Accès Santé

Accès à l'Ecole de Kinésithérapie du CHU Grenoble-Alpes Hors L1 STAPS LAS

Etudiant·e·s inscrit·e·s en « Oui-si » : Aide à l'étude

Modalités d'évaluation

Règlement intérieur

3 **Dispositifs spécifiques** _____ p.27

Etudiant·e·s en situation de handicap

Etudiant·e·s sportif·ive·s de haut niveau

Etudiant·e·s artistes de haut niveau

Etudiant·e·s engagé·e·s

4 **Infos pratiques** _____ p.32

Venir au DSDA (campus Briffaut)

Où manger ?

Les services au DSDA

Les services de Campus UGA Valence

Lexique



Bienvenue

au Département des Sciences Drôme Ardèche (DSDA)

Université Grenoble Alpes

Le mot du Directeur

Chères étudiantes, chers étudiants,

Bienvenu.e.s au Département Sciences Drôme Ardèche (DSDA) !

Le DSDA est une composante de l'Université Grenoble Alpes (UGA), une université située parmi les 200 meilleures universités mondiales selon le classement de Shanghai. Avec ses 57000 étudiant.e.s, l'UGA est également la première université de province. Étudier à l'UGA est une chance : c'est la garantie d'une formation de pointe, d'un diplôme reconnu, gage d'une meilleure perspective d'emploi, et d'une visibilité internationale accrue.

Au DSDA, nous proposons des diplômes de l'UGA, en sciences et en STAPS, du niveau bac + 2 (Deust), bac + 3 (Licence) et Bac + 5 (Master).

Notre force réside dans la combinaison unique d'un campus à taille humaine, d'un cadre de vie agréable et de l'excellence d'une université de renommée mondiale. Vous bénéficierez d'un suivi personnalisé grâce à nos effectifs contenus, et profiterez d'événements uniques de la vie étudiante comme le Challenge de l'étudiant ou le spectacle Arts et Facs.

Que vous soyez sportif.ive.s de haut niveau, artiste de haut niveau, étudiant.e à besoin spécifique, étudiant.e international.e, étudiant.e « Oui-si », nos équipes sont là pour vous accompagner. Nous nous engageons à placer votre réussite, votre bien-être et votre épanouissement au cœur de nos priorités, en vous offrant un environnement d'apprentissage stimulant et bienveillant.

Toute l'équipe du DSDA vous souhaite une excellente rentrée et se réjouit de vous accueillir pour cette étape importante de votre parcours académique.

Jean-Pierre LÉAUTÉ, directeur du DSDA.

1

Applis étudiantes

- **Informations administratives**
- **L'intranet Léo**
- **L'appli Campus UGA**



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1 Vous devez être inscrit·e administrativement avant le : 11 septembre 2026.

2 Activez vos codes AGALAN.

48H après l'inscription administrative, vous recevez vos codes sur la boîte de l'adresse mail renseignée lors de votre inscription en ligne. Cela vous permet ensuite de vous connecter à votre intranet LEO :



<https://leo.univ-grenoble-alpes.fr>



3 Déposez toutes les pièces justificatives demandées sur la plateforme dédiée.

Vous pouvez y accéder en cliquant directement sur le lien disponible dans la confirmation d'inscription que vous avez reçue par mail :



[URL_PJ_WEB]

4 Récupérez votre carte étudiante.

Une borne d'impression des cartes étudiantes est en place au DSDA. Scannez le qr code reçu et la carte s'imprime.

La carte étudiante est indispensable pour les évaluations.



À SAVOIR

Votre intranet LEO vous permet :

- d'accéder à votre messagerie UGA (Zimbra)
- d'accéder à votre emploi du temps (ADE)
- d'accéder aux cours en ligne (Chamilo/Moodle)
- d'accéder à l'assistance informatique
- d'obtenir votre certificat de scolarité





L'INTRANET LEO



● LA MESSAGERIE ZIMBRA

⇒ **Comment accéder à la messagerie Zimbra ?**

 **www.leo.univ-grenoble-alpes.fr** via vos identifiants d'accès : vos codes Agalan
Cliquez sur l'onglet "Ma messagerie".

En tant que nouvel·le étudiant·e de l'UGA, vous disposez d'une messagerie électronique universitaire Zimbra.

 **Votre adresse mail est la suivante :**
prenom.nom@etu.univ-grenoble-alpes.fr
Qui devient l'adresse exclusive de communication de l'université avec vous.

À SAVOIR

Pour toutes vos correspondances par mail avec la scolarité, les enseignant·e·s, les responsables d'année, vous devez utiliser le format suivant :

NOM Prénom

L1 STAPS

N° d'étudiant :

N° de groupe :

N° de Promo :

Madame ou Monsieur,

.....
Formule de politesse à la fin du mail.

ATTENTION

Tout mail qui ne sera pas rédigé selon ce format ne sera pas traité.
Prenez soin de mettre vos destinataires multiples en copie cachée.
Nous ne répondons pas à vos messages dans la minute mais dans un délai raisonnable en jours ouvrés.
Cependant privilégiez les permanences et/ou le présentiel pour échanger.

 Nous vous recommandons de bien gérer votre messagerie électronique universitaire afin d'être en mesure de recevoir à tout moment les informations et documents importants pour votre scolarité (convocations, ...).
Pensez à consulter vos mails, à y répondre et à vider votre messagerie. Vous pouvez synchroniser votre emploi du temps sur l'agenda Zimbra.

● ADE, VOTRE EMPLOI DU TEMPS AU QUOTIDIEN

⇒ Comment accéder à votre emploi du temps ?

1

Cliquez sur l'onglet "Mon emploi du temps"

2

Cliquez sur "Accès à toutes les formations"

3

Vous êtes sur ADE. Dans "Listes des ressources", cliquez sur le dossier "ETUDIANTS"

4

"CAMPUS VALENCE"

"VALENCE DSDA"

"STAPS"

"L1"

Puis sélectionnez les cours
qui vous concernent



ASTUCE

Il est possible de consulter l'emploi du temps par l'appli Campus UGA sur une période de 15 jours.



À SAVOIR

Si besoin, consultez la vidéo :
"Je t'explique ADE", disponible sur
'Mon emploi du temps' dans l'espace
"TUTORIELS"



● CERTIFICAT DE SCOLARITÉ

⇒ Comment accéder à votre certificat de scolarité ?

1

Cliquez sur l'onglet "Mon dossier web"

2

Cliquez sur le lien "Mon dossier web sur PC" ou "Mon dossier web sur smartphone, tablette"

3

Cliquez sur l'onglet "Inscriptions" dans le menu à gauche : dans l'historique de vos inscriptions à l'UGA cliquez sur "Certificat de scolarité"



À SAVOIR

Un étudiant du DSDA est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches numériques de début d'année.



N'hésitez pas à le solliciter. Son nom vous sera transmis en septembre.

● LE CATALOGUE DES SERVICES NUMÉRIQUES

⇒ Comment accéder au catalogue ?

Dans le menu déroulant "Outils" sélectionnez :
"Tous les outils numériques".

Exemples de services numériques :

- accéder aux applications mises à votre disposition : Digiposte, Filesender, Eventto. Digiposte est un coffre-fort numérique. Filesender permet d'envoyer des fichiers lourds, Eventto est une application de planification d'événements.
- télécharger le Pack Office
- vous connecter à internet sur le campus
- réserver les ordinateurs mis à disposition des étudiant·e·s
- utiliser votre espace de stockage personnel (Home)
- recharger votre compte d'impression pour utiliser une imprimante du DSDA



ASSISTANCE INFORMATIQUE

Vous rencontrez un problème :

- avec votre messagerie universitaire Zimbra
- pour télécharger Office 365
- pour vous connecter à internet sur le campus



Contactez : sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr
04-57-42-21-98, du lundi au vendredi



Il est important de créer un compte DIGIPOSTE. Ce dernier vous suit tout au long de votre cursus universitaire et professionnel. C'est un coffre-fort numérique. Sur DIGIPOSTE, vous trouverez les relevés de note officiels. Attention les documents disponibles sur l'application LEO ne sont pas officiels.



L'APPLI CAMPUS UGA

Avec l'appli Campus UGA vous pouvez :

- Connaître le planning de votre journée ou sur 15 jours : cours, salles et événements
- Trouver un lieu sur le campus, un transport en commun, un itinéraire
- Connaître l'actualité du campus
- Accéder à votre boîte mail étudiant
- Obtenir des renseignements sur les services de votre carte étudiant :
 - vos emprunts à la bibliothèque,
 - votre crédit restauration (paiement izly)
 - votre crédit d'impressions
 - votre crédit piscine
- Et bien plus encore !

⇒ **Téléchargez l'application !**



Votre parcours de formation

- **Qui contacter ?**
- **Les lieux des enseignements**
- **Contenu de la L1 STAPS**
 - **UE 12 et UE 22: spécialités sportives et artistiques ouvertes à Valence**
 - **Constitution des groupes**
- **La L1 STAPS LAS: Licence Accès Santé**
- **Accès à l'Ecole de Kinésithérapie du CHU Grenoble-Alpes hors L1 STAPS LAS**
- **Etudiant·e·s inscrit·e·s en "Oui-si" : Aide à l'étude**
- **Modalités d'évaluation**
- **Règlement intérieur**



QUI CONTACTER ?

Vos responsables et enseignant·e·s

Directeur des études STAPS

Hugues THIRCUIR

Responsable des L1

Emmanuelle BLACHON

emmanuelle.blachon@univ-grenoble-alpes.fr

Envoyez un mail à vos enseignant·e·s en utilisant ce modèle :

prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr

Référent·e·s étudiant·e·s a besoins spécifiques

Référente pédagogique Étudiant·e·s Sportif·ive·s de Haut Niveau (ESHN)

Rachel COUMBA rachel.coumba@univ-grenoble-alpes.fr

Référente pédagogique Étudiant·e·s Artistes de Haut Niveau (EAHN)

Sandrine DUSSER sandrine.dusser@univ-grenoble-alpes.fr

Référente pédagogique Étudiant·e·s en situation de handicap

Sandrine DUSSER sandrine.dusser@univ-grenoble-alpes.fr

Référente pédagogique Étudiant·e·s Engagé·e·s (Een)

Emmanuelle BLACHON emmanuelle.blachon@univ-grenoble-alpes.fr

Référent pédagogique étudiant·e·s internationales et internationaux

Isabelle GUILLEMAIN isabelle.guillemain@univ-grenoble-alpes.fr

Référente administrative étudiant·e·s internationales et internationaux

Joanna BESSON joanna.besson@univ-grenoble-alpes.fr

Référent scolarité étudiant·e·s en situation de handicap

Pierre COLLANGE pierre.collange@univ-grenoble-alpes.fr

Pôle administratif

Scolarité STAPS : valence-staps-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

Gestionnaire stages

Sophie COLLOMBET sophie.collombet@univ-grenoble-alpes.fr

Contrats Emplois Etudiants

Joanna BESSON joanna.besson@univ-grenoble-alpes.fr

Accueil du DSDA

04 38 38 84 26 | contact-dsda-valence@univ-grenoble-alpes.fr

Bibliothèque du DSDA

valence-dsda-bib@univ-grenoble-alpes.fr

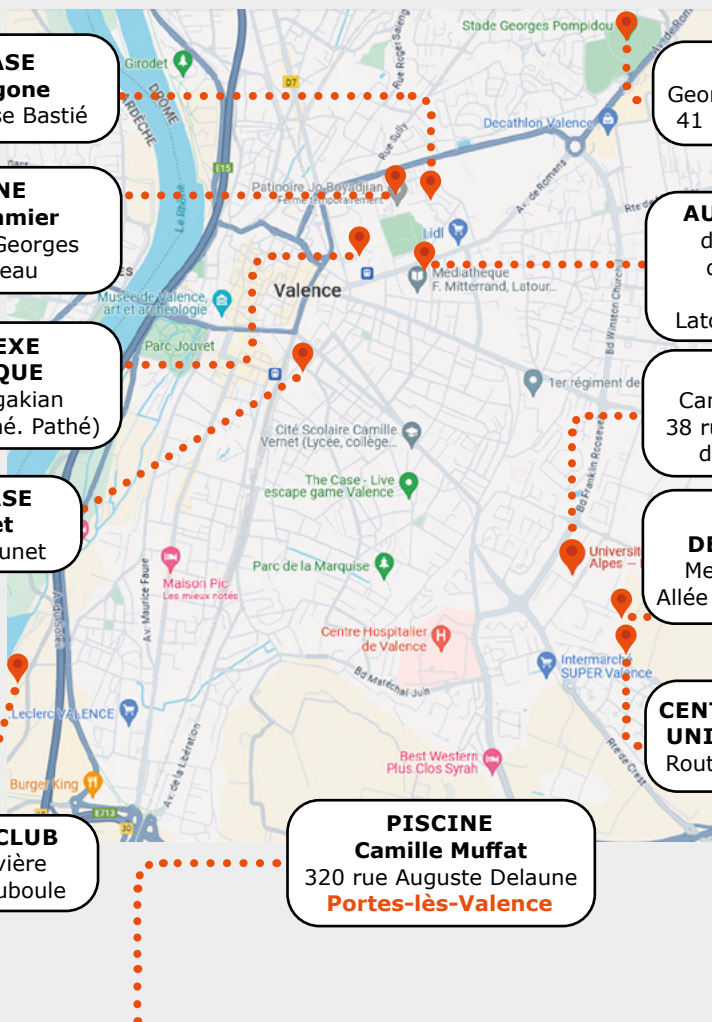


LES LIEUX DES ENSEIGNEMENTS

● LES LIEUX DES AMPHIS

- **Bâtiment A : Amphis Lavoisier et Fermat**
- **Bâtiment B : Amphi Galilée**

Lieux des activités sportives et artistiques de la licence STAPS



**GYMNASSE
Du Polygone**
10 rue Maryse Bastié

**PISCINE
Jean Pommier**
40 Avenue Georges
Clemenceau

**COMPLEXE
GYMNIQUE**
Arthur Magakian
(derrière le ciné. Pathé)

**GYMNASSE
Brunet**
12 rue Brunet

**TENNIS CLUB
de l'épervière**
Rue de Mauboule

**PISCINE
Camille Muffat**
320 rue Auguste Delaune
Portes-lès-Valence

STADE
Georges Pompidou
41 rue Fernandel

AUDITORIUM
de la maison
de l'étudiant
9 place
Latour-Maubourg

DSDA
Campus Briffaut
38 rue Barthélémy
de Laffemas

**PALAIS
DES SPORTS**
Mendès-France
Allée Auguste Jamet

**CENTRE SPORTIF
UNIVERSITAIRE**
Route de Malissard



CONTENU DE LA L1 STAPS

● LES ENSEIGNEMENTS EN L1

- 1 Des cours en présentiel :** avec des cours magistraux (CM), des Travaux dirigés (TD), des Travaux pratiques (TP).
- 2 Des cours numériques (CN) :** vidéos ou documents en ligne sur Chamilo que l'étudiant·e doit consulter et étudier en autonomie.



<https://chamilo-staps.univ-grenoble-alpes.fr>



Lexique universitaire afin de s'y retrouver (cf page 42/43) :

- UE : Unité d'enseignement : regroupement de matières
- ECTS : correspondance avec un volume d'apprentissage acquis

UE Semestre 1/2	Nombre d'heures	Coéf./ECTS
UE 11. Technologies sportives : polyvalence A	CM : 9 / TD : 12 / TP : 32	Coéf. 2 / 6 ECTS
Technologie sportive 1 (danse contemporaine ou gymnastique) Responsables d'UE : Sandrine DUSSER (danse contemporaine) Jonathan VILLOING (gymnastique)	CM : 4,5 TD : 6 TP : 16	3 ECTS
Technologie sportive 2 (natation ou athlétisme) Responsables d'UE : Camille VARCIN (natation) Jean-Pierre LEAUTE (athlétisme)	CM : 4,5 TD : 6 TP : 16	3 ECTS
UE 12. Technologies sportives : spécialité sportive ou artistique	TP : 20	Coéf. 1 / 3 ECTS
Principes généraux Enseignants : Voir page 17	TP : 20	3 ECTS



À SAVOIR

Durant le mois de septembre, la scolarité vous transmettra les Modalités de Contrôle des Connaissances et des compétences (MCCC) et les Règlements des Examens (RDE) : ces documents vous indiquent les modalités d'examen et les coefficients détaillés par évaluation.
N'hésitez pas à le consulter.

UE Semestre 1/2	Nombre d'heures	Coéf./ECTS
-----------------	-----------------	------------

UE 13. Sciences A	CN : 48/CM-TD : 12 TD : 12	Coéf. 3 / 9 ECTS
Physiologie Responsable d'UE : Monique MENDELSON	CN : 24 CM-TD : 6 TD : 6	4,5 ECTS
Neurosciences Responsable d'UE : Olivier MARTIN	CN : 24 CM-TD : 6 TD : 6	4,5 ECTS

UE 14. Sciences B	CN : 48/CM-TD : 9 TD : 15	Coéf. 3 / 9 ECTS
Histoire Responsable d'UE : Natalia BAZOGE	CN : 24 CM-TD : 4,5 TD : 7,5	4,5 ECTS
Psychologie Responsable d'UE : Clément GINOUX	CN : 24 CM-TD : 4,5 TD : 7,5	4,5 ECTS

UE 15. Intervenir dans le milieu sportif	CM : 10,5/CM-TD : 9	Coéf. 1 / 3 ECTS
Connaissance du milieu associatif et fédéral Responsable d'UE : Hugues THIRCUIR	CM-TD : 4,5	
Principes généraux de l'entraînement Responsable d'UE : Hugues THIRCUIR	CM : 1,5 CM-TD : 4,5	
IAPT (Intervention en Activité Physique et Technologie) Responsable d'UE : Hugues THIRCUIR	CM : 9	

UE Semestre 2/1	Nombre d'heures	Coéf./ECTS
-----------------	-----------------	------------

UE 21. Technologies sportives : polyvalence B	CM : 9/TD : 12 TP : 32	Coéf. 2 / 6 ECTS
Technologie sportive 3 (sports de combat ou de raquette) Responsables d'UE : Hugues THIRCUIR (sport de combat) Emmanuelle BLACHON (sports de raquette)	CM : 4,5 TD : 6 TP : 16	3 ECTS
Technologie sportive 4 (sports collectifs) Responsable d'UE : Lucas BOURELLY	CM : 4,5 TD : 6 TP : 16	3 ECTS

UE 22. Technologies sportives : spécialité sportive ou artistique	TP : 18	Coéf. 1 / 3 ECTS
Modélisation technique et intervention Enseignants : voir pages 17 Responsable d'UE : Hugues THIRCUIR	TP : 18	3 ECTS

UE 23. Sciences C	CN : 63/CM-TD : 15 TD : 18	Coéf. 4 / 12 ECTS
Anatomie Responsable d'UE : Cyril BREUILLEZ	CN : 24 CM-TD : 6 TD : 6	4,5 ECTS
Biomécanique Responsable d'UE : Violaine CAHOUEZ	CN : 24 CM-TD : 4,5 TD : 7,5	4,5 ECTS
Sociologie Responsable d'UE : Laurent RUNSTADLER	CN : 15 CM-TD : 4,5 TD : 4,5	3 ECTS

UE Semestre 2/1	Nombre d'heures	Coéf./ECTS
-----------------	-----------------	------------

UE 24. Sécurité et réglementation de l'intervention en activités physiques	CN : 15/CM-TD : 9,45	Coéf. 1 / 3 ECTS
Responsables d'UE : Clément JOURDAIN	CN : 15/CM-TD : 9,45	3 ECTS

UE 25. Projet personnel et ouverture	TD : 36	Coéf. 2 / 6 ECTS
PPP (Projet Personnel Professionnel) Responsables d'UE : Hugues THIRCUIR	TD : 12 + suivi	3 ECTS
Anglais Responsables d'UE : Alice HENDERSON	TD : 24	3 ECTS

En partenariat avec le Service des Langues UGA, nous réalisons une enquête sur le niveau en Anglais des étudiant.e.s en L1.

Test de positionnement en anglais SELF à réaliser en autonomie avant le vendredi 11 septembre 2026, à partir d'un ordinateur (ni téléphone, ni tablette) sur la plateforme : <https://self-athena.univ-grenoble-alpes.fr>

À SAVOIR

Le catalogue des formations de l'UGA fournit le programme complet de la Licence STAPS Parcours Education et motricité.

N'hésitez pas à le consulter :

 **Université Grenoble Alpes (univ-grenoble-alpes)**

⇒ **Catalogue des formations** ⇒ **Valence**

⇒ **Parcours Education et motricité**



● UE 12 ET UE 22 : SPÉCIALITÉS SPORTIVES ET ARTISTIQUES OUVERTES À VALENCE

Sous réserve d'un minimum de 7 étudiant.e.s dans les activités retenues, vous pouvez choisir une **spécialité** parmi celles mentionnées dans le tableau suivant :

- Choix de la spécialité pour 3 ans
- Système de bonus jusqu'à 4 points sur la note performance au S2

SPORTS COLLECTIFS	SPORTS ET ARTS INDIVIDUELS
Football Enseignant·e : Yann Geneix, Lucas Bourelly	Athlétisme Enseignant·e : Jean-Pierre Léauté
Handball Enseignant·e : Ruddy Rome	Natation Enseignant·e : Sébastien Chalencon
Rugby Enseignant·e : Bastien Jardinier	Judo Enseignant·e : Hugues Thircuir
Basketball Enseignant·e : Rachel Coumba	Sport de raquettes Enseignant·e : Emmanuelle Blachon
Volleyball Enseignant·e : Mickaël Caille	Cyclisme Enseignant·e : Camille Chancrin
	Gymnastique Enseignant·e : Richard Hugon
	Escalade Enseignant·e : Romain Brusq /Aurélien Rogeaux
	Danse Enseignant·e : Sandrine Dusser



À SAVOIR

Il est fortement conseillé de prendre une licence fédérale et/ou la licence FFSU et/ou de pratiquer au SUAPS ("Formation Personnelle" : voir en page 40)

Cas particulier : le rattachement à une spécialité

Votre spécialité sportive ou artistique n'est pas dans la liste proposée ?

- Il est indispensable de choisir une des activités de la liste, dans laquelle vous serez noté·e, même en performance (semestre 2)
- Pour être noté·e dans une spécialité qui n'est pas dans la liste, et obtenir ce qu'on appelle un rattachement, vous devez avoir le statut ESHN ou EAHN dans cette activité (voir pages 29-30)

● CONSTITUTION DES GROUPES

**Effectifs totaux
sur le site de Valence**

**L1 (2026-2027) : 275 étudiant·e·s dont 25 L.A.S,
auxquel·lle·s s'ajoutent 24 DEUST FB**

**2 promotions pour les
Cours Magistraux (CM)**

L11

L12

**Alternance des enseignements
scientifiques au semestre
(sauf UE 12 ET UE 22)**

S1/S2

S2/S1

**4 groupes de Régulation
Grands Groupes (RGG)**

L11

(2 demi promos)

L12

(2 demi promos)

**10 groupes TD/TP pour les
technologies sportives et
Régulation Petits Groupes
(RPG) en sciences**

**5 groupes
(dont DEUST)
(≈ 30/groupe)**

**5 groupes
(≈ 30/groupe)**

**Groupes de Spécialité
Sportive et artistique
ouverts à partir de 7 étudiant·e·s**

Groupes de Spé Sportive et Artistique



FORMULAIRE

D'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

Vous devez :

Renseigner le formulaire d'inscription pédagogique en ligne
au moment de l'inscription administrative.

Pour les retardataires, scannez le QR Code et faites la démarche
avant le 1er septembre 17h.

Permanence problèmes/demandes de changement de groupe
le 3 septembre de 14h à 16h sous réserve de justification VALABLE.



Affichage des groupes le 3 septembre, dans les vitrines à proximité
de l'accueil du DSDA (Bâtiment A au rez-de-chaussée).
Rubrique L1.

> Vérifiez que vous êtes bien inscrit·e sur les listes.

LA L1 STAPS L.AS : LICENCE ACCÈS SANTÉ

Les enseignements de L1 STAPS LAS

- 1 Enseignements disciplinaires de la licence 1 STAPS (50 ECTS)
- 2 Des enseignements accès santé (10 ECTS) :
 - Semestre 1 : Sciences fondamentales (biochimie, physique-chimie, histologie, biologie cellulaire, biostatistiques - 5 ECTS)
 - Semestre 2 : Sciences médicales et pharmaceutiques (physiologie, anatomie, initiation connaissance médicament - 5 ECTS)
- 3 Un module de préparation aux épreuves du 2^e groupe
- 4 Un module de découverte métier

Organisation des enseignements

Sur périodes de 4 semaines :

Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4
Étude des COURS multimédias Distanciel Site internet	Autoévaluation Distanciel Site internet	Séance Enseignement Présentiel Interactif (SEPI) Présentiel ou Distanciel Jeudi 16h-18h	Tutorat Distanciel

Démision de la LAS STAPS possible jusqu'à fin octobre.

Admission en 2^e année d'études de santé

(médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique, kinésithérapie) :

- **Admission au 1^{er} groupe :**
 - ⇒ valider les enseignements accès santé (compensation sur les 2 semestres)
 - ⇒ obtenir la meilleure moyenne possible au semestre 1 de la L1 STAPS L.AS
- **Admission au 2^e groupe (si vous n'avez pas été admis-e au 1^{er} groupe) :**
 - ⇒ 70 % de la moyenne du semestre 1
 - ⇒ 30 % évaluation : 2 épreuves orales

Le concours peut être présenté une 2^e fois.

Places en École de Kinésithérapie

7 places proposées aux L1 STAPS L.AS
(Grenoble + Valence + Savoie Mont Blanc)

13 places proposées aux L2 et L3 STAPS
L.AS (Grenoble + Valence + Savoie Mont
Blanc)

Référente DSDA LAS :



marie-cecile.darracq@univ-grenoble-alpes.fr



À NOTER

**Réunion d'information sur la L.AS le mercredi 2 septembre,
12h30 à l'amphi Fermat.**

**Réunion de rentrée L.AS le jeudi 3 septembre à 14h00,
amphi Lavoisier**



À SAVOIR

La L1 STAPS L.AS est proposée au DSDA qui héberge les étudiant·e·s inscrit·e·s. Votre interlocuteur direct pour les questions de scolarité est situé sur le site de Grenoble (UFR de Médecine) :



scolarite-optionsante@univ-grenoble-alpes.fr

Pour tout message à cette adresse, merci de mettre en copie la scolarité STAPS du DSDA ainsi que la référente DSDA L.AS.



Université Grenoble Alpes (univ-grenoble-alpes)

⇒ **UFR Médecine** ⇒ **L.AS**



L'AESG (Association des étudiant·e·s en santé de Grenoble) est une association étudiante qui propose aux étudiant·e·s en LAS de Valence et de Grenoble une aide pour réussir.

Voici ses coordonnées :



aesgrenoble@gmail.com



Instagram : belvitaesg



www.aesgrenoble.com

ACCÈS À L'ÉCOLE DE KINÉSITHÉRAPIE DU CHU GRENOBLE-ALPES **HORS L1 STAPS L.AS**

● **Etre inscrit·e en L1 STAPS PRIMO ou L1 SCIENCES PRIMO**

● **Admission :**

⇒ Les candidats sont interclassés en fonction de la moyenne de l'ensemble des notes obtenues **aux épreuves terminales écrites de la première session** pour chacune des matières STAPS L1 (toutes coeff 1) sauf les UE "anglais" et "PPP" qui ne comptent pas dans cette moyenne.

⇒ Déposer sa candidature au concours d'entrée à l'École de Kinésithérapie du CHU Grenoble-Alpes via le **secrétariat de scolarité STAPS** à partir du **mois d'avril**.

Toutes les informations sur ce site (formulaire en ligne pour postuler) :
<https://staps.univ-grenoble-alpes.fr/formations/integration-a-l-ecole-de-kinesitherapie-de-grenoble-1197000.kjsp>

Places accordées aux étudiant·e·s hors L1 STAPS LAS

6 places L1 STAPS
(Grenoble + Valence)

2 places L1 ESHN
Sportif·ive·s de Haut Niveau

6 places L1 SCIENCES
(Grenoble + Valence)



À SAVOIR

N'hésitez pas à consulter le site internet de l'École de Kinésithérapie du CHU de Grenoble-Alpes :



Université Grenoble Alpes (univ-grenoble-alpes)



UFR Médecine



Kinésithérapie



ETUDIANT·E·S INSCRIT·E·S EN "OUI-SI" : AIDE À L'ÉTUDE

Oui-si est un **dispositif d'accompagnement à la réussite** proposé à certain·e·s étudiant·e·s lors des résultats d'affectation sur Parcoursup.

Ce dispositif (tutorat, soutien et parrainage) est également accessible aux étudiant·e·s volontaires sous réserve d'un engagement régulier : veuillez contacter la responsable d'année si vous êtes intéressé·e.



À NOTER

Réunion obligatoire pour les étudiant·e·s ayant accepté une proposition **Oui-si** dans Parcoursup. Le :

TUTORAT avec un·e étudiant·e de L1

Dans toutes les matières scientifiques :
compréhension des concepts,
questions diverses sur les
contenus de cours et
les exercices

1 séance toutes les deux
semaines
OBLIGATOIRE

SOUTIEN avec les enseignant·e·s de sciences

Méthodologie : préparation
aux CC et CT

Approfondissements,
exercices

Psycho, socio, neuro, histoire
: 3h en fin de semestre
Physio, anatomie, bioméca :
4 à 5 séances par matière
et par semestre
OBLIGATOIRE

PARRAINAGE Avec un·e étudiant·e de L2/L3

Découverte de
l'environnement étudiant
Intégration

**Rendez-vous à la demande
en début de semestre**

COACHING Par un·e enseignant·e référent·e

Suivi méthodologique:
organiser son temps
de travail, apprendre à
apprendre, affiner son
projet professionnel, bilan
du travail réalisé

Semestre 1 : 1 séance
en groupe par semaine

Semestre 2 : entretiens
individuels
OBLIGATOIRE



MODALITÉS D'ÉVALUATION

● VALIDER LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Calendrier

Dates indicatives sous réserve de modifications.

Semestres L1

**Semestre 1 : du 1/09/26
au 11/12/26**

Examens en décembre

**Semestre 2 : du 4/01/27
au 2/04/27**

Examens mi avril

Session de seconde chance : du 31 mai au 4 juin 2027

1 Ces épreuves sont de deux sortes :

- **Contrôle continu (CC)** : les évaluations ont lieu en cours de semestre
- **Evaluation terminale (ET)** : les évaluations ont lieu en fin de semestre

Le calendrier des évaluations est accessible dans les vitrines L1 (au rez-de-chaussée à côté de l'accueil) et sur ADE 15 jours avant le début des évaluations.

2 Validation :

- **de l'UE** : la moyenne des notes obtenues dans l'UE (groupement de matières) doit être supérieure à 10/20 (les notes se compensent, mais attention aux coefficients)
- **du semestre** : la moyenne des notes au semestre doit être supérieure à 10/20 (les UE se compensent) : vous acquérez un total de 30 ECTS (volume d'apprentissage acquis)

Attention pour certaines UE, les matières sont indépendantes. Vous pouvez conserver la note positive obtenue dans une matière bien que vous n'ayez pas validé l'UE. Lors de la session de seconde chance, ou en cas de redoublement, vous n'aurez pas à repasser cette matière; vous ne repasserez que les matières non validées.

- #### 3
- Votre relevé de notes est déposé sur Digiposte** (service numérique accessible via votre Intranet Léo : "OUTILS"/"Tous les outils numériques" : finalisez votre compte Digiposte avant de vous connecter à votre espace).



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

UTILISATION D'OUTILS NUMÉRIQUES PERSONNELS

Ordinateur

⇒ Dans les CM, TD, TP, l'enseignant·e décide s'il ou elle autorise ou non l'usage de l'ordinateur.

Téléphone

⇒ Les étudiant·e·s n'ont pas le droit d'utiliser de téléphones portables en CM, TD mais également en TP, qu'ils ou elles soient dispensé·e·s ou non.

⇒ Dans tous les cas, les téléphones sont éteints et dans les sacs.

EN CAS DE CONDUITES INADAPTÉES

En CM

⇒ Un retard entraîne un refus systématique d'accéder à la salle de cours jusqu'à la pause.

⇒ Les bavardages, les comportements inadaptés peuvent entraîner une exclusion et un signalement au responsable d'année.

En TD-TP

⇒ Les comportements inadaptés peuvent entraîner une exclusion et une convocation disciplinaire.

⇒ Un usage déplacé du téléphone portable peut donner lieu à un avertissement puis à une exclusion si récidive.

GESTION DES ABSENCES :

Absence justifiée (ABJ) : liste des justificatifs valides

⇒ Certificat médical

⇒ Bulletin d'hospitalisation

⇒ Examen du permis de conduire

⇒ RDV chez un spécialiste où les délais sont très longs

⇒ Raisons familiales graves (maladie, décès,...) à justifier (acte de décès, bulletin d'hospitalisation, livret de famille pour faire le lien...)

⇒ Formation pour DE (Diplôme d'Etat) : autorisation à l'appréciation de la responsable d'année

Tout le reste doit être porté à l'appréciation de la responsable d'année.

● Absence injustifiée (ABI)

- ⇒ Séances de kiné
- ⇒ Cours de conduite
- ⇒ Voyages
- ⇒ ABI = possible défaillance à l'UE (décision en jury en fonction de la proportion ABI/Temps d'enseignement).

● Cas particulier des ESHN/EAHN

- ⇒ Attention : les ESHN et les EAHN ne sont pas automatiquement autorisé·e·s à être absent·e·s, c'est au/à la coordonnateur·trice de valider les absences.

● Cas particulier des EEN

- ⇒ Aucune dispense d'assiduité. Autorisation d'absences à titre exceptionnel sur demande préalable à la responsable d'année.



À SAVOIR

Présence obligatoire en Technologie sportive même en cas de dispense médicale.

● SELON LES TYPES D'ABSENCES

Si vous êtes absent·e à un TP/TD/RPG/CC

- Prévenir l'enseignant·e par mail avant votre absence si cela est possible
- Présenter l'original de votre justificatif à votre enseignant·e dans **un délai de 15 jours**
- Envoyer par mail le justificatif à :
 - ⇒ votre enseignant·e
 - ⇒ à la responsable d'année : Emmanuelle BLACHON

Si vous êtes absent·e à un CC

● Si ABJ :

- ⇒ Rattrapage du CC si possible
- ⇒ Sinon neutralisation de la note
- ⇒ Au-delà d'une ABJ en CC > 0 au second CC

● Si ABI :

- ⇒ Défaillant à l'UE et donc à l'année > passer les épreuves de la session de seconde chance

● Cas des dispenses de pratique en Techno et en Spé

- ⇒ Si inapte en pratique sportive : ABJ : 0 en pratique



À SAVOIR

Si abandon de vos études en cours d'année, le signaler en précisant la date d'arrêt de suivi des cours :

- à la scolarité
- à la responsable d'année

Attention pour tous les étudiants boursiers : la non assiduité en cours conduit au remboursement de la bourse.

3

Dispositifs spécifiques

- **Etudiant·e·s en situation de handicap**
- **Etudiant·e·s sportif·ive·s de haut niveau**
- **Etudiant·e·s artistes de haut niveau**
- **Etudiant·e·s engagé·e·s**



ÉTUDIANT·E·S EN SITUATION DE HANDICAP

Vous avez bénéficié au lycée d'aménagements (Tiers-temps, lecteur -scripteur, preneur de notes...), ils peuvent être reconduits à l'université.



Vous pouvez demander un aménagement de vos études et de vos examens auprès du Service Accueil Handicap (SAH) dès à présent :

1

Faites votre demande d'aménagements en ligne :



www.handicap.univ-grenoble-alpes.fr



2

Prenez rendez-vous avec un médecin agréé du Centre de Santé Jeunes Valence :



www.etudiant.univ-grenoble-alpes.fr

⇒ **Lieux d'accueil** ⇒ **À Valence**

⇒ **Le centre santé jeunes de Valence**



3

Le SAH étudie l'avis médical et vous contacte par mail au sujet de votre **Plan d'Accompagnement de l'Etudiant en situation de Handicap (PAEH)**.

4

Transmettez votre PAEH à la scolarité STAPS :



valence-staps-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

5

Le référent administratif du DSDA mettra en œuvre vos aménagements lors des examens.



Référente pédagogique du DSDA :

sandrine.dusser@univ-grenoble-alpes.fr



Référent administratif du DSDA :

pierre.collange@univ-grenoble-alpes.fr



À SAVOIR

Pour toute information, contactez le Service Accueil Handicap (SAH) :

- par téléphone : 04 76 74 85 75
- par courriel : **accueil-sah@univ-grenoble-alpes.fr**



ÉTUDIANT·E·S SPORTIF·IVE·S DE HAUT NIVEAU



À NOTER

Réunion d'information avec la référente Étudiant·e·s Sportif·ive·s de Haut Niveau (ESHN) du DSDA : Le

- 1 Vous pouvez accéder au statut d'étudiant·e·s sportif·ive·s de Haut Niveau en candidatant en ligne durant la campagne de candidature de l'UGA jusqu'à mi-septembre :**



**Le statut d'étudiant sportif de haut niveau -
Université Grenoble Alpes (univ-grenoble-alpes.fr)**



● Admission de droit après candidature si vous êtes :

- ⇒ Inscrit·e sur la liste des sportif·ive·s de haut niveau du Ministère de la jeunesse et des sports.
- ⇒ Inscrit·e sur les listes espoirs et partenaires d'entraînement.
- ⇒ Sous convention avec un centre de formation d'un club professionnel ou directement avec un club professionnel.
- ⇒ Membre d'une structure d'excellence ou d'une structure d'accession, labellisée et inscrite dans le Projet de Performance Fédéral de votre fédération sportive.

● Admission sur critères après candidature :

- ⇒ Si vous n'êtes pas inscrit·e sur les listes ci-dessus, mais évoluez au niveau national, présentez un fort potentiel et avez de fortes contraintes d'entraînement, vous avez la possibilité d'être reconnu·e par l'UGA. Consultez en ligne les critères d'admission.

- 2 Une fois votre statut ESHN reconnu, vous serez reçu·e par votre coordonnateur afin d'élaborer un plan d'accompagnement et de signer un contrat de scolarité.**



**Référente pédagogique du DSDA :
rachel.coumba@univ-grenoble-alpes.fr**



ÉTUDIANT·E·S ARTISTES DE HAUT NIVEAU

- 1** Vous pouvez accéder au statut d'étudiant·e artiste de haut niveau (EAHN) en candidatant en ligne durant la campagne de candidature de l'UGA **jusqu'à mi-septembre** :



Vous êtes artiste de haut niveau -
Université Grenoble Alpes (univ-grenoble-alpes.fr)



● **Admission de droit après candidature si vous êtes :**

⇒ admis·e en cycle 2 vocal, en cycle 3 (instrumental, danse, théâtre...),
ou en cycle professionnalisant (CEPI / COP/CPES) dans les conservatoires
conventionnés

● **Admission sur critères après candidature :**

⇒ si vous ne remplissez pas les critères d'admission de droit mais possédez
un niveau confirmé et présentez un projet artistique d'envergure, vous
avez la possibilité d'être reconnu·e par l'UGA.
Consultez en ligne les critères d'admission.

- 2** Une fois votre statut EAHN reconnu, vous serez reçu·e par votre
coordonnateur afin d'élaborer un plan d'accompagnement
et de signer un contrat de scolarité.



Référente pédagogique du DSDA :
sandrine.dusser@univ-grenoble-alpes.fr



DROITS ET DEVOIRS DES ESHN ET EAHN

● **Accompagnement pédagogique :**

⇒ référent·e pédagogique, aménagements d'horaires, étalement du cursus,
autorisations d'absence, soutien, preneur ou preneuse de notes,
sessions spéciales d'examen,...

● **En contrepartie, l'étudiant·e s'engage par différentes actions :**

⇒ Signature d'un contrat de scolarité aménagée, participation aux
compétitions universitaires, valorisation de l'UGA,...



ÉTUDIANT·E·S ENGAGÉ·E·S

- 1** Vous pouvez accéder au statut d'étudiant·e engagé·e (Een) en candidatant en ligne durant la campagne de candidature de l'UGA **jusqu'à fin octobre, puis de décembre à février :**



**Vous êtes étudiant engagé -
Université Grenoble Alpes (univ-grenoble-alpes.fr)**



● Vous pouvez en bénéficier si vous êtes :

- ⇒ réserviste
- ⇒ homme ou femme sapeur-pompier volontaire
- ⇒ salarié·e en activité sur les périodes d'activités pédagogiques
- ⇒ en service civique
- ⇒ membre actif·ve du bureau d'une association
- ⇒ aidant·e familial·e et chargé·e de famille
- ⇒ élu·e dans les instances de l'Université Grenoble Alpes et/ou du CROUS

- 2** La scolarité du DSDA vous transmettra la notification vous attribuant le statut d'étudiant·e engagé·e.



Référente pédagogique du DSDA :
emmanuelle.blachon@univ-grenoble-alpes.fr



AMÉNAGEMENTS

- Organisation de l'emploi du temps (choix des groupes de TD/TP)
- Autorisation d'absence justifiée au regard de l'engagement
- Dispense d'assiduité
- Étalement du cursus
- Bonification possible au semestre ou à l'année pour les réservistes, les hommes ou femmes sapeurs-pompiers volontaires, les élu·e·s de l'UGA

4

Infos pratiques

- **Venir au DSDA (campus Briffaut)**
- **Où manger ?**
- **Les services au DSDA**
- **Les services de Campus UGA Valence**
- **Lexique**



VENIR AU DSDA (CAMPUS BRIFFAUT)

EN BUS



BUS

VOS LIGNES



1 bus toutes les 8 min



1 bus toutes les 10 min



1 bus toutes les 15 min



1 bus toutes les 15 min
en heures de pointe

Vos sites universitaires rapidement accessibles !



À SAVOIR

**Abonnement
mensuel de 10 €**



VALENCE ROMANS
mobilités

● VÉLO

- **Cycléo** : le nouveau réseau vélo du territoire.
- **Libélo** : en "libre service", louez un vélo en toute liberté, 7j/7, 24h/24 et jusqu'à 24h consécutives.
- **Mon libélo** : louez un vélo pour une durée de 3 ou 6 mois, pendant cette période, le vélo est à vous !
- **Vélobox** : stationnez votre vélo en toute sécurité.



Scannez le QR code pour retrouver toutes les informations vélo de Valence Romans Mobilités :



● COVOITURAGE

La communauté "**Campus UGA Valence Drôme Ardèche**" vous attend sur **l'application Blablacar Daily** ! Bénéficiez de nombreux avantages, que vous soyez passagers ou conducteurs :

- Trajets offerts en illimité pour les passagers
- Des trajets optimisés : un minimum de détours garanti pour les conducteurs
- Un défraiement pour les conducteurs
- En 1 clic, passez de passager à conducteur
- Avec la fonction « covoiturez avec une connaissance », invitez-la par un SMS.

Nouvelle application MOBIC

Prochainement : une nouvelle application de covoiturage pour favoriser les navettes Valence - Grenoble (plateforme participative communauté UGA).



À SAVOIR

Semaine de la mobilité : du 21 au 25 septembre 2026

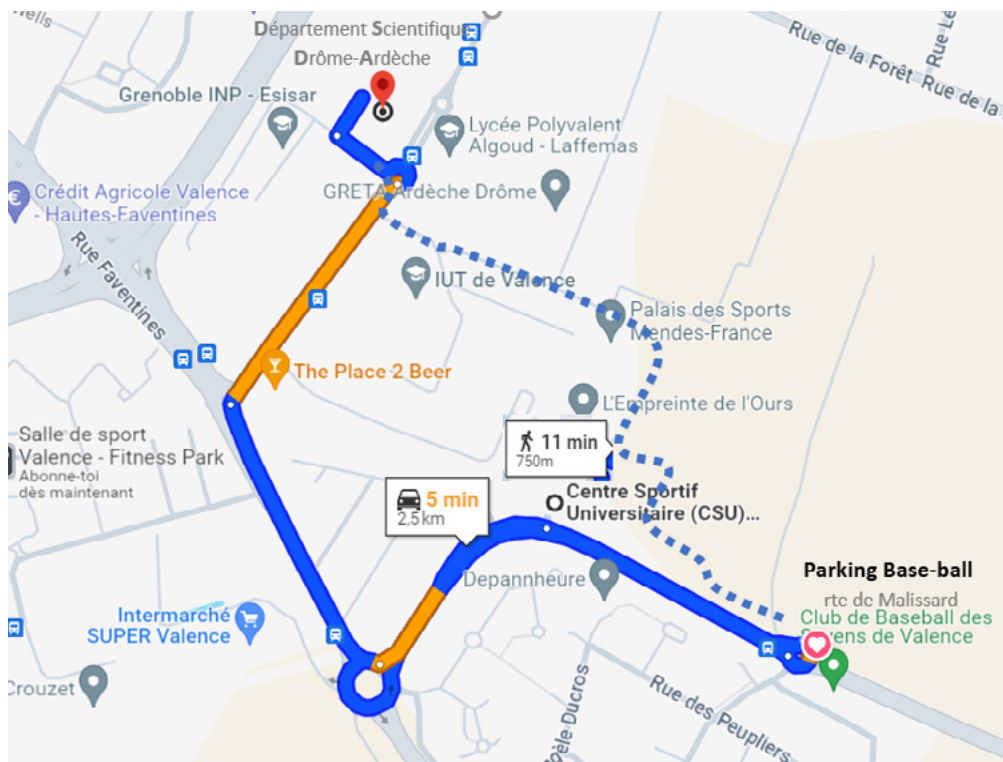
Un stand mobilité sera en place devant le bâtiment B mardi 22 septembre. L'objectif est de présenter divers informations en lien avec les mobilités (plans, horaires, guide mobilité...).

Retrouvez davantage d'informations sur les différentes solutions de mobilité sur le site internet de Valence Romans mobilités.



www.valenceromansmobilités.fr

● OÙ SE GARER ?



● LE PARKING BASE-BALL :

- ⇒ 200 places
- ⇒ Route de Malissard
- ⇒ À 11 minutes à pied du DSDA
- ⇒ Chemin d'accès piéton : à proximité des installations sportives du CSU puis le long de l'IUT.



OÙ MANGER ?



● RESTAURATION UNIVERSITAIRE DU CROUS

- **Le Briff'O** : à proximité du DSDA (26 rue Barthélémy de Laffemas)
- **Libre service Crous** : devant le bâtiment B du DSDA (près de l'amphi Galilée)

Repas à 1€ pour tous les étudiants dans l'ensemble des restaurants Crous

À SAVOIR

Payez votre repas avec IZLY :

Activez et alimentez votre compte en ligne IZLY afin de payer votre repas avec votre smartphone ou votre carte d'étudiant-e.



www.crous-grenoble.fr

⇒ **Se restaurer**

⇒ **Payer son repas**

⇒ **Payer avec son compte Izly dans les Restos U et sur les campus**



● AU DSDA

Bâtiment A rez-de-chaussée :

- ⇒ Cafétéria (fours micro-ondes et distributeurs à disposition)
- ⇒ Espace étudiant
- ⇒ Tables extérieures côté parking et terrasse de la cafétéria

Bâtiment B rez-de-chaussée :

- ⇒ Hall

Il est interdit de manger dans les salles de cours !

La parenthèse du DSDA : une fois par mois, un moment convivial sera proposé aux étudiants.es : siestes musicales, blindtest, jeux..

SECURITE

Les consignes de sécurité sont affichées dans les salles de cours et les circulations. Il est important d'en prendre connaissance.

En cas d'alerte incendie, veuillez suivre les consignes des chargés d'évacuation ou des enseignants.



LES SERVICES AU DSDA

● LA BIBLIOTHÈQUE DU DSDA

Elle se trouve au 1er étage du Bâtiment A, c'est un espace de travail et de documentation. Les étudiants ont accès à un photocopieur.

● **Collections** : la bibliothèque héberge principalement des ouvrages en lien avec les formations dispensées : Sciences, Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.

● **Les horaires** :

9h00 - 17h00 (consulter les horaires à l'entrée de la bibliothèque pour connaître les changements d'horaires)

● **Espaces disponibles à la réservation sur Affluences**

⇒ les salles B103A et B103B sont disponibles à la réservation via le site Affluences ou l'application.

⇒ **Les cabines de travail de la bibliothèque** : 2 cabines de travail de 4 places et 1 cabine à 6 places.



www.affluences.com/departement-des-sciences-drome-ardeche

● LE SERVICE DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX INTERNATIONAL STUDENTS & SCHOLARS OFFICE (ISSO)

Vous y trouverez un accompagnement dans vos démarches d'installation et tout au long de votre séjour :

● Une permanence est assurée par Nicolas COURSDON le mercredi et le jeudi entre 9h et 12h45 sans rendez-vous, bureau 024, bâtiment A.



isso.grenoble@univ-grenoble-alpes.fr

Renseignez-vous à l'accueil du DSDA.



<https://international.univ-grenoble-alpes.fr>

Réunion d'information pédagogique et accueil des étudiants internationaux : mardi 29 septembre à 18h. Campus Briffaut, lieu à préciser.

● LE SITE INTERNET DU DSDA ET SES RÉSEAUX SOCIAUX

Vous y trouverez de nombreuses informations utiles.



www.dsda.univ-grenoble-alpes.fr



Instagram : @dsdavalence



Facebook : @DSDA département des sciences Drôme Ardèche



LinkedIN : @dsda-département-des-sciences-drôme-ardèche

Linkedin vous permet de créer un réseau professionnel.



● LE BULLETIN DU MERCREDI

Consultez votre **messagerie Zimbra** afin d'être informé·e des **dernières actualités du DSDA** et des événements à venir à proximité.

● LES 3 BUREAUX DES ÉTUDIANT·E·S (BDE)

Les bureaux se situent au rez-de-chaussez du bâtiment A, à côté du patio. Les associations étudiantes organisent des événements pour créer du lien entre étudiant·e·s. Consultez leur page Instagram ou contactez-les par mail !

● BDE STAPS :



staps.valence.bde@gmail.com



Instagram : @staps_valence

● Association des Scientifiques Valentinois :



teuzadsv26@gmail.com



Instagram : @bde_adsv

● BDE Master I2PF :



Instagram : @bde.i2pf



À SAVOIR

Vous souhaitez passer le PSC1 (formation secourisme et 1^{ers} secours) ?

Le DSDA prend en charge financièrement la formation auprès du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif), à partir de la liste transmise par la responsable d'année au service administratif.

Contactez donc votre responsable d'année qui vous indiquera les dates des sessions auxquelles vous pourrez être inscrit·e par le DSDA.



emmanuelle.blachon@univ-grenoble-alpes.fr



LES SERVICES DE CAMPUS UGA VALENCE

● LA MAISON DE L'ÉTUDIANT DRÔME ARDÈCHE

Elle accueille plusieurs services qui vous seront utiles :

9 place Latour-Maubourg, 26000 Valence | Tel: 04 38 38 84 99



www.campus-valence.univ-grenoble-alpes.fr



Instagram : @campusuga_valence2607



À SAVOIR

Besoin d'infos sur la vie étudiante au quotidien :



<https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr>

● LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE RODOLPHE PESCE

● Les horaires :

⇒ semaine: 8h30-19h. Samedi: 9h-17h (consulter le calendrier pour connaître les jours de fermeture exceptionnelle).

● Les salles de travail :

⇒ un créneau de travail individuel ou en groupe peut être réservé en ligne sur le site internet Affluences.



Bibliothèque universitaire Rodolphe-Pesce (univ-grenoble-alpes.fr)

● LE CENTRE DE SANTÉ JEUNES VALENCE

- Consultations sans avance de frais en médecine générale, soins infirmiers, psychologue, diététicien·ne, gynécologue, sophrologue, éducateur·rice spécialisé·e en addictologie, assistant·e social·e.
- Formations au secourisme PSC1.
- Ateliers bien-être, ateliers nutrition, groupes de réflexion sur la santé.



centresantejeunes@mairie-valence.fr / 04.75.56.62.11

13-15 place Latour Maubourg 26000 Valence



Le DSDA organise une semaine sur la santé mentale du 12 au 16 octobre. Au programme : intervention sur la gestion du stress, blindtest, siestes musicales, concours vidéo, ateliers relaxation massage...

● LE SERVICE iCAMPUS/VIE ÉTUDIANTE

Ce service accueille, informe et accompagne les étudiant·e·s dans leurs démarches administratives, leur vie quotidienne, et mène des actions de prévention ou de lutte contre la précarité. Il conseille et soutient les initiatives et associations étudiantes. **Permanences au DSDA** : les lundis de 10h à 12h45.



vie-étudiante-valence@univ-grenoble-alpes.fr | 04 38 38 84 86



SPÉCIAL RENTRÉE

Guichet POINT INFO ÉTUDIANT (information sur les services et démarches) à la Maison de l'Étudiant Latour Maubourg, du 25/08/2026 au 23/10/2026, de 9h-13h30/14h30-17h, avec un accueil commun UGA-CROUS (aides sociales, démarches administratives...).

1 jour par semaine (lundi) au bâtiment B du DSDA.

● LE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CIO'SUP) :

- Conseils et accompagnement à l'**orientation**, à la **réorientation** (changement de formation en cours d'année, à la rentrée suivante, module "Tremplin").
- **Insertion professionnelle** (ateliers recherche de stage, recherche de contrat d'apprentissage, recherche de job étudiant, recherche d'emploi, rédaction de CV et lettre de motivation, simulations d'entretien).



www.stagesemplois2607.fr

● PRATIQUER UN SPORT AVEC LE SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (SUAPS) :

- 20 activités sportives
- En Formation Personnelle (pratique payante: 10€ par activité et par semestre) ou en Formation Qualifiante (non accessible en STAPS)
- Période de candidature en septembre puis en janvier pour être sélectionné·e dans l'activité.
- Pour pratiquer en compétition universitaire, prendre la licence de la FFSU (30€ par an ou 10€ par an si boursier·e).



FORUM DES SPORTS UNIVERSITAIRES au Centre Sportif Universitaire (Route de Malissard) le **8 septembre de 17h à 19h.**

● L'OUVRE BOITE, LE SERVICE DE LA CULTURE ET DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE

- Des places de spectacle, concerts, ateliers artistiques, visites, cinéma offertes chaque mois dans les structures culturelles de Valence et alentours
- Soutien aux projets culturels
- Évènements



valence-culture@univ-grenoble-alpes.fr



À SAVOIR

Difficultés dans vos études, problèmes familiaux, précarité financière ou d'hébergement, isolement, angoisses ?

Les assistantes sociales du Crous sont à votre disposition pour vous accompagner. Elles vous reçoivent dans le cadre d'entretiens confidentiels. Prenez rendez-vous sur :



www.messervices.etudiant.gouv.fr



Prendre rdv avec le Crous

Contact : CROUS 6 rue Derodon, 26000 Valence



Mme Odile MERY :
07 61 90 63 67



Mme Djamila ABABSA :
07 61 78 14 47

service-social07.26@crous-grenoble.fr

START UGA

La rentrée étudiante le jeudi 17 septembre 2026 de 16h à 23h au Campus Latour-Maubourg, place Latour-Maubourg, 26000 Valence. La journée festive du Campus de Valence, entrée gratuite.

- de 16h à 19h30 : services aux étudiants et village des associations jeu de piste, animations, cadeaux, espace chill, restauration, vélo smoothie, borne à selfies...
- de 19h30 à 23h : concert, DJ, & food-trucks.

Ne manquez pas l'évènement de la rentrée organisé avec l'Association Valentinoise des Etudiants.



FORUM DES LANGUES ET DES ETC le jeudi 3 septembre de 11h à 14h à Latour Maubourg (bâtiment Marguerite Soubeyran).



LEXIQUE

ABI : absence injustifiée.

ABJ : absence justifiée.

ADE : votre emploi du temps en ligne.

Ajourné : résultat d'une UE ou de l'année universitaire inférieure à 10/20.

Amphi : amphithéâtre, salle de cours en gradins dans une université.

BU : bibliothèque universitaire.

CC : Contrôle Continu (les épreuves ont lieu en cours de semestre).

CM : Cours Magistraux.

CN : Cours Numériques.

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires, en charge de l'attribution des bourses, de logements.

CVEC : contribution vie étudiante et de campus.

DEF : défaillant.

DSDA : Département des sciences de drôme ardèche.

EAHN : étudiant·e artiste de haut niveau.

EC : Enseignant·e-chercheur·e.

ECTS : European Credit Transfer and Accumulation System : exprime un volume d'apprentissage acquis et permet une reconnaissance ou une équivalence des diplômes au niveau européen.

EDT : Emploi Du Temps.

EE : Emploi étudiant.

Een : étudiant·e engagé·e.

ESHN : étudiant·e sportif·ive de haut niveau.

ET : évaluation Terminale (les épreuves ont lieu en fin de semestre).

ISSO : International Students & Scholars Office service dédié aux publics internationaux.

IZLY : Système monétique du CROUS qui permet de payer dans les restaurants universitaires (RU).

JURY : Présidé par le président du jury, souvent le responsable de l'année, il est composé d'enseignant·e·s qui décident de la validation ou de la non-validation de chaque semestre à l'issue des examens.

LAS : Licence Accès Santé.

L1/L2/L3 : Licence 1 / Licence 2 / Licence 3.

M1/M2 : Master 1 / Master 2.

MCCC : Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences : ce document vous indique les modalités d'examen et les coefficients détaillés par évaluation.

MCF : Maître·sse ou maîtresse de conférences.

OUI-SI : Dispositif d'accompagnement à la réussite proposé à certain étudiant·e·s lors des résultats d'affectations sur Parcoursup.

PR : Professeur·e des universités.

RGG : Régulation Grands Groupes **RPG** : Régulation Petits Groupes.

S1/S2 : Semestre 1/Semestre 2.

SAH : Service Accueil Handicap.

SEPI : Séance Enseignement Présentiel Interactif.

Spé : Spécialité.

SUAPS : Service universitaire des activités physiques et sportives.

SUIO : Service universitaire d'information et d'orientation.

TD : Travaux Dirigés.

TP : Travaux Pratiques.

UE : Unité d'enseignement.

UFR : Unité de Formation et de Recherche.

UGA : Université Grenoble Alpes.

À SAVOIR

Toutes les formations du DSDA



LES FORMATIONS DU DSDA STS SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE

STAPS

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

LICENCE 1

- STAPS
- Accès Santé LAS
- Kinésithérapie (sur sélection)

LICENCE 2

- STAPS
- parcours MS Management du Sport
- parcours ES Entraînement Sportif
- parcours APAS Activités Physiques Adaptées et Santé
- parcours EM Education et Motricité
- Accès Santé LAS

LICENCE 3

- STAPS
- parcours EM Education et Motricité
- Préparation concours CRPE et CAPEPS

LICENCE 3

- STAPS PPPE
- parcours préparatoire professorat des écoles
- Préparation concours CRPE et CAPEPS

DEUST 1 En alternance

- FOOTBALL

DEUST 2 En alternance

- FOOTBALL

SCIENCES

Année propédeutique "oui-si"

LICENCE 1

- IMA
- Informatique Mathématiques et Applications
- Accès Santé LAS

LICENCE 1

- PCMM
- Physique Chimie Mécanique Mathématiques
- Accès Santé LAS

LICENCE 1

- CHB
- Chimie Biologie
- Accès Santé LAS

LICENCE 2

- IMIAGE
- Informatique
- Accès Santé LAS

LICENCE 2

- MIN
- Mathématiques Informatique
- Accès Santé LAS

LICENCE 2

- PC
- Physique Chimie
- Accès Santé LAS

LICENCE 2

- PMM
- Physique Mécanique Mathématiques
- Accès Santé LAS

LICENCE 2

- CHB
- Chimie Biologie
- Accès Santé LAS

LICENCE 3

- LPS
- Pluridisciplinaire scientifique
- Parcours Physique Chimie
- Accès Santé LAS

LICENCE 3

- LPS
- Pluridisciplinaire scientifique
- Parcours Chimie Biologie
- Accès Santé LAS

LICENCE 3 PRO

- NIPAS
- Nutrition Innovations en Produits Agro-alimentaires et Santé
- En alternance

MASTER 1

- IN Ingénierie Nucléaire

MASTER 2 En alternance

- IN Ingénierie Nucléaire
- parcours SN Sûreté Nucléaire
- parcours ADIN Assainissement Démantèlement des Installations Nucléaires
- parcours GORA Gestion des Déchets Radioactifs

